



Environnement :

Alerte sécheresse : limitons l'utilisation de l'eau



Depuis le 25 juillet, notre territoire a été placé par la Préfecture en alerte sécheresse sur les eaux souterraines. Les eaux superficielles restent, quant à elles, en vigilance sécheresse comme c'était déjà le cas depuis le 23 avril.

Aussi, nous vous rappelons qu'il est interdit de :

- Laver son véhicule, en dehors des stations professionnelles
- Remplir ou de vidanger sa piscine
- Arroser son jardin de 9h à 20h

Un arrêté préfectoral en date du 25 juillet 2019 place le département de l'Isère en situation de Vigilance, d'Alerte et d'Alerte Renforcée Sécheresse pour les eaux souterraines, et en Vigilance et en Alerte pour les eaux superficielles jusqu'au 30 septembre 2019.

Quelques petits exemples...Des gestes simples

Economiser l'eau à la cuisine

1. Je lave mes légumes au dessus d'une bassine afin de réutiliser l'eau pour par exemple arroser mes plantes ou mes fleurs.
2. J'attends que le lave-vaisselle soit entièrement rempli avant de le mettre en route. ...
3. Si je fais la vaisselle à la main, je ne laisse pas l'eau couler !

<https://www.ecoconso.be/fr/content/9-conseils-pour-economiser-leau-la-maison>

www.nature-obsession.fr/ressources/16-astuces-economiser-eau-reduire-facture.html